Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Informations générales

Titre	Autoriser par un usage conditionnel, l'usage « service de déneigement » sur le lot 3 014 353 situé au 94 rue Vivier
Résumé	Autoriser par un usage conditionnel, l'usage « service de déneigement » sur le lot 3 014 353 situé au 94 rue Vivier
Concordance	Non
Date	17 décembre 2024

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	de la Madeleine
Territoire visé	
Objet	Autoriser l'usage « service de déneigement » aux conditions suivantes : - aucun entreposage ni stationnement de tracteurs à l'extérieur; - aucun affichage sur poteau en bordure de rue (donc retrait de la structure existante); - végétalisation de toute la cour latérale du côté de l'habitation voisine ainsi que de son prolongement jusqu'à la rue et plantation d'un alignement de conifères dans cette bande; - végétalisation d'une bande de 5 m le long de la ligne latérale de l'autre côté.
Approbation référendaire	Non-susceptible
Pouvoir habilitant LAU	LAU, art. 145.34